Communiqué de presse intersyndicale *Les Assises de l'école maternelle ont eu lieu les 27 et 28 mars derniers, laissant les acteurs et les actrices de l'école maternelle sur leur faim, aussi bien en matière d'état des lieux de l'existant que de pistes possibles pour l'améliorer.* Nous, personnels, parents et associations qui constituons la communauté éducative, nous sommes sentis exclus des différentes séquences qui se sont davantage focalisées sur la toute petite enfance et sur le développement neurologique des très jeunes enfants que sur les finalités de l'école maternelle, les démarches éducatives, pédagogiques, didactiques qui y sont mises en œuvre et les conditions nécessaires pour que les enfants qui la fréquentent puissent entrer dans les apprentissages. Pour nous, ces Assises de la maternelle ont été un rendez-vous manqué. — parce que les programmes de 2015, outils essentiels pourtant bien accueillis dans les écoles, étaient absents des échanges, — parce qu'on a surtout entendu des chercheurs du champ des neurosciences, alors que les élèves de maternelle ne sont pas que des cerveaux mais aussi des êtres sociaux et sensibles, — parce que dans les tables rondes, les acteurs dont il était question (associations partenaires, enseignants, ATSEM, parents) n'avaient pratiquement aucune place, — parce que tout ce qui se fait de grande qualité dans les classes de maternelle au quotidien n'a pas été rendu visible ni valorisé, — parce que tout se passe comme si l'école ne faisait pas débat. **L'instruction obligatoire à 3 ans, et puis ?** Si le constat d'inégalités de réussite scolaire est le premier argument avancé par le président de la République, la réponse par un abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans sans modifier les conditions de scolarisation relève davantage de l'effet d'annonce que d'une « révolution » scolaire, 97 % des enfants étant scolarisés à cet âge. L'obligation d'instruction à trois ans reconnaît la maternelle comme une école à part entière, mais elle génère de nombreuses interrogations qui sont restées sans réponses : l'obligation d'assiduité scolaire sera-t-elle appliquée strictement à tous les enfants en petite section quels que soient leurs besoins ? Cela ne risque-t-il pas de modifier le rapport parfois fragile des familles à l'école maternelle ? Comment les communes seront-elles accompagnées pour mettre en œuvre la scolarisation à plein temps de tous les enfants dès 3 ans, notamment en termes d'infra structures et de personnels, en particulier dans les DOM ? Les communes devront-elles financer les écoles maternelles privées sous contrat, éventuellement en réduisant les moyens qu'elles consacrent aux écoles maternelles publiques ? Et qu'en sera-t-il de la scolarisation des enfants de moins de 3 ans dont le ministère ne fait pas une de ses priorités ? Les dispositifs dédiés seront-ils confirmés ? Le rapport Borloo sur les banlieues propose quant à lui de tripler la préscolarisation à 2 ans d'ici 2020, de relancer les classes passerelles, de doubler le taux d'encadrement des classes de maternelles en REP+, qu'en sera-t-il ? Nous l'avons dit dans notre lettre adressée au ministre avant les Assises et nous le réaffirmons ici : l'école est un sujet éminemment politique, qui doit prendre en compte les approches plurielles et être mis en débat avec celles et ceux qui la font vivre. Nos organisations syndicales, pédagogiques et associatives sont capables de penser le métier collectivement et s'engagent sur le terrain au quotidien. Pour nous l'école maternelle, est une école à part entière, école première où l'on apprend et où l'on vit ensemble. Elle doit continuer d'avoir une feuille de route ambitieuse et des contenus d'apprentissage exigeants cadrés dans les programmes de 2015. Mais c'est aussi en agissant sur : — la baisse des effectifs par classe, — une meilleure formation initiale et continue, — la complémentarité du rôle des enseignants et des ATSEM, — la présence d'une ATSEM dans chaque classe, — l'aménagement des espaces, — la construction de liens entre temps scolaire et périscolaire, — le développement de la relation aux familles, — la présence effective des réseaux d'aide (RASED), — la prévention dans le domaine de la santé, — le développement de la scolarisation des moins de 3 ans dans des dispositifs dédiés et en lien avec les autres professionnels de la petite enfance, — l'intervention de plus de maîtres que de classes… qu'on pourra transformer et défendre l'école maternelle. **Les organisations signataires de ce texte :** AFEF Association française pour l'enseignement du français AFPEN Association française des psychologues de l'Education nationale ANCP&AF Association nationale des conseillers pédagogiques et autres formateurs Collectif Éducation 94 Collectif ATSEM de France CRAP Cercle de recherche et d'action pédagogiques-Cahiers pédagogiques FCPE Fédération des conseils de parents d'élèves FNAME Fédération

nationale des associations de maitres E FNAREN Fédération nationale des associations des rééducateurs de l’Education nationale GFEN Groupe français d’éducation nouvelle ICEM Institut coopératif de l’école moderne-Pédagogie Freinet OCCE Office central de coopération à l’école SE Syndicat des enseignants-UNSA SGEN Syndicat général de l’Education nationale-CFDT SNUipp Syndicat national unitaire des instituteurs, professeurs des écoles et PEGC-FSU Sud éducation École maternelle : les Assises ministérielles sont passées à côté des enjeux

Documents joints

École maternelle : les Assises ministérielles sont passées à côté des enjeux